DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

8e CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste S.F.I.O.



Electrices, Electeurs,

Le dimanche 18 novembre prochain vous êtes appelés à aller aux urnes pour élire les Députés de la 2e Assemblée Nationale de la Ve République.

Le Parti Socialiste présente à vos suffrages, comme candidat titulaire :

Paul BLONDEL

Maire d'Aire-sur-la-Lys, Vice-Président du Conseil Général

Notre ami ira à la bataille investi de la confiance des sections socialistes de notre circonscription. De leur côté, les Maires républicains soutiendront la candidature en raison de son passé, de son action féconde au Conseil général, de son dévouement au service de tous et des humbles en particulier.

●

Edouard LEDUCQ



Agent général d'Assurances, Chevalier du Mérite Social, Officier d'Académie
Chevalier du Mérite sportif, Ancien Combattant 1939-45
Président du Syndicat des Eaux de la région de Wizernes

a été désigné pour être son remplaçant éventuel.

Elu conseiller municipal en 1945, maire de Wizernes depuis 1947, notre ami a toujours été réélu, là aussi à des majorités renforcées.

Nul mieux qu'Edouard LEDUCQ ne connaît les besoins des classes laborieuses qu'il a su défendre avec autorité et courage. Ses réalisations ont fait de sa commune une des mieux équipées de la région.

LE PROGRAMME DE PAUL BLONDEL

Travailleurs de l'industrie, de la métallurgie, de la mine, cultivateurs, artisans, commerçants, fonctionnaires, retraités, anciens combattants et victimes de la guerre, jeunes, vous n'ignorez pas avec quel acharnement **Paul BLONDEL** a toujours combattu pour la défense de vos intérêts. En l'envoyant siéger à l'Assemblée Nationale, vous lui donnerez les moyens de lutter plus efficacement encore au service des populations de notre circonscription trop longtemps délaissées et pour la sauvegarde du plus précieux de vos biens : **la Liberté.**

Les objectifs que **Paul BLONDEL** se propose d'atteindre, solidairement avec le groupe parlementaire socialiste, **sont** :

DANS LE DOMAINE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTES

— L'application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et **l'instauration du gouvernement de législature ;**

— L'établissement d'un régime d'information objective par un statut de la radio et de la Télévision ;

— De plus larges crédits en faveur de l'enseignement public.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL

— L'expansion dans la stabilité, grâce à un plan économique et social orienté spécialement vers le **logement, les constructions scolaires, les investissements ruraux (en particulier les adductions d'eau), le maintien du plein emploi, l'amélioration du sort des vieux, la suppression totale des abattements de zones;**

— **Les quatre semaines de congés payés ;**

— **La modernisation de l'agriculture, la parité sociale du monde rural et la démocratisation du crédit agricole;**

— **Le rétablissement de l'indexation des prix des produits agricoles ;**

— **L'implantation d'industries nouvelles dans les zones industrielles prévues par les municipalités ;**

— **L'établissement d'une fiscalité plus juste ;**

— **La reconnaissance des droits des anciens combattants, anciens prisonniers, anciens déportés et victimes de la guerre ;**

— **La réforme véritable de l'enseignement assurant aux jeunes l'accès égal aux études et à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines ;**

— **Pour les jeunes, une politique hardie de plein emploi en même temps que la réduction du service militaire.**

ELECTEURS et **ELECTRICES, souvenez-vous que** les gouvernements **DE GAULLE, DEBRE** et **POMPIDOU ont supprimé :**

— l'indexation des prix agricoles ;
— la retraite des anciens combattans ;
— le fonds de solidarité vieillesse privant ainsi les vieux de plus de 100 milliards par an ;
— les subventions sur le charbon, le pain, etc... ;
— l'indemnité de salaire unique pour un enfant de cinq à dix ans ;
— **institué** une franchise de 6.000 francs pour les assurés sociaux ,de 20.000 francs pour les assujettis à l'assurance maladie agricole (franchises qui ont disparues grâce en particulier à l'action des parlementaires socialistes) ;
— **fait** la dévaluation dont les banques ont été les premières bénéficiaires ;
— **condamné** les travailleurs de l'usine et des champs, depuis quatre ans, à disposer d'un pouvoir d'achat qui est allé diminuant d'année en année, au moment ou des centaines de milliards sont engloutis dans l'inutile force de frappe et de ridicules manifestations de prestige ou de grandeur.

Le **18 novembre 1962**, en élisant les candidats du Parti Socialiste **Paul BLONDEL** et **Edouard LEDUCQ**, vous exprimerez votre volonté d'assurer la permanence de l'Etat républicain, votre attachement à la liberté au progrès social et à la Paix.

Le Comité électoral de circonscription.

Un APPEL de Bernard CHOCHOY et d'Emile DURIEUX, Sénateurs

Le 18 novembre, le devoir des travailleurs de toutes catégories, des usines, de l'atelier ou des chantiers, des cultivateurs, des artisans et commerçants, des enseignants, des jeunes qui se rangent avec la vérité, de tous les républicains épris de justice sociale est de porter leur suffrage sur le nom de **Paul BLONDEL.**

Son passé d'honnêteté et de travail, ses qualités d'administrateur départemental et municipal attestent qu'il est digne de votre confiance.

A tous les électeurs de la huitième circonscription à qui nous avons rendu service comme à tous ceux qui, demain, pourront compter sur notre dévouement au bien public, nous demandons de voter pour les candidats du Parti Socialiste.

Bernard CHOCHOY,
Sénateur du Pas-de-Calais, Maire de Lumbres
Conseiller général
Président de l'Office Départemental d'H.L.M.
ancien Ministre

Emile DURIEUX,
Cultivateur
Sénateur-Maire de Bertincourt
Président du Conseil général

Vu : Les candidats

S. E. P. ARRAS